

PARTIE III.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

Section 1.—Le Conseil national de recherches*

Historique et organisation.—L'organisation de la recherche à l'échelon national remonte à 1916, année de la création, par le gouvernement canadien, du Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques et industrielles sous la tutelle d'une commission du conseil privé. Des dispositions furent prises pour diriger et coordonner les travaux de recherche, organiser des enquêtes coopératives, pourvoir à la formation post-universitaire de chercheurs et encourager la poursuite des recherches par des subventions aux professeurs d'université. Telle fut l'assise de l'œuvre du Conseil, de 1916 à 1924.

Une commission spéciale du Parlement, chargée d'étudier une proposition visant à l'établissement de laboratoires nationaux, appuya la proposition et en 1924 le Parlement revisait la loi sur le Conseil de recherches. On installa des laboratoires temporaires et le succès des recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires fut si éclatant qu'on décida de rétablir sur une vaste échelle une industrie de guerre qui avait été créée durant la Première Guerre mondiale. Par suite de cette réussite, le gouvernement affecta en 1929-1930 des fonds à de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, a été inauguré en 1932; en 1939 a commencé la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres situé en bordure du Chemin de Montréal immédiatement à l'est d'Ottawa. D'autres bâtiments furent érigés plus tard au même endroit, dont des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux, ainsi que des laboratoires distincts aux fins des recherches sur les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique et les ouvrages d'art. Ces installations ont depuis été agrandies et de nouveaux immeubles ont été construits pour le génie, l'étude des basses températures et l'aérodynamique des grandes vitesses. L'année 1952 a été marquée par la construction d'un laboratoire de rayons cosmiques, d'un bâtiment de thermodynamique et d'un grand édifice qui abrite la Division de la chimie appliquée; l'édifice du Centre des recherches en bâtiment a été terminé en 1953. La même année commençaient de s'élever, sur un terrain de 250 acres situé de l'autre côté du Chemin de Montréal, de nouveaux bâtiments destinés à la Division de radiotechnique et d'électrotechnique. En 1958, un laboratoire de recherches en incendies est venu s'ajouter aux édifices de la Division des recherches en bâtiment. Un passage souterrain relie les deux emplacements.

Le Laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948, tandis que le Laboratoire régional des Maritimes, sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.), ouvrait ses portes en juin 1952. La Division des recherches en bâtiment a installé, à Norman-Wells (T. N.-O.), un des postes de recherche les plus au nord qui soient. Pour épuiser son programme d'entreprises régionales à long terme, la Division a en outre installé à Vancouver, avec la collaboration du Conseil de recherches de la Colombie-Britannique, un poste de moindre envergure desservant la côte du Pacifique.

Un Conseil des recherches médicales, entièrement responsable de l'orientation des recherches médicales, mais qui fonctionne sous le régime de l'administration générale du Conseil national de recherches, a été établi en novembre 1960 (voir pp. 407-408).

Le Conseil national de recherches se compose d'un président, de deux vice-présidents (section scientifique), d'un vice-président (section administrative) et de 17 autres membres, ces derniers nommés pour trois ans et choisis pour représenter l'industrie, le travail et la recherche dans une des sciences naturelles fondamentales. Nombre de ces membres sont recrutés dans les sections scientifiques des universités canadiennes.

Les travaux scientifiques et de génie du Conseil se répartissent entre neuf divisions et deux laboratoires régionaux, chacun ayant son propre directeur. Cinq divisions de labora-

* Rédigé par R. A. Lay, Bureau des relations extérieures, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa.